



Commune de Dasle

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

***Date d'élaboration
10 juillet 2025***

Commune de DASLE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	
	SOMMAIRE	

<u>PREAMBULE :</u>	
Arrêté municipal.....	04
Réglementation	05
Mise à jour et fiche actions du responsable.....	06
Modalités de déclenchement du plan.....	07
<u>PRESENTATION DE LA COMMUNE</u>	
Risques recensés sur la commune.....	09
Cartographie des risques.....	10
Plan de la commune.....	15
<u>OUTILS DE GESTION DE CRISE :</u>	
Schéma d'alerte.....	17
Le poste de commandement et la cellule de crise	18
Moyens de diffusion de l'alerte.....	19
Message Alerte.....	20
Annuaire de crise.....	22
<u>FICHES ACTIONS</u>	
Monsieur le Maire.....	26
Chef des opérations de secours.....	27
Secrétariat	28
Chargés des relations publiques.....	29
Responsable lieux publics et ERP.....	30
Responsable logistique.....	34
Responsable économie.....	35
Responsable population.....	37
<u>INVENTAIRE DES MOYENS DISPONIBLES</u>	
Véhicules et matériels.....	40
Hébergements et capacité d'accueils.....	41
Personnes ressources.....	45

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR

Préambule

Le Maire

- Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et son article L 731-3 relatif au plan communal de sauvegarde ;

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif aux Plans Communaux de Sauvegarde ;

Considérant que la Commune est exposée à de nombreux risques tels que : inondation, risque sismique, tempête, canicule, orage, Risque épidémiologique et nucléaire

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE :

Article 1er : Le plan communal de sauvegarde de la Commune de DASLE à compter de ce jour. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune.

Article 2 : Le Maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande de Monsieur le Préfet du Doubs.

Article 3 : Le plan communale de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Copie du présent arrêté ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde sera transmis à Monsieur le Préfet du Doubs.

Article 5 : Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Établi à DASLE, le 10 juillet 2025
Madame Le Maire, Carole THOUESNY



Commune de DASLE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE CADRE JURIDIQUE	
---------------------	---	--

- Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 – art. 16: "La direction des opérations de secours relève de l'autorité de police compétente en application des dispositions des articles L. 2211-1, L. 2212-2 et L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales, sauf application des dispositions prévues par les articles 17 à 22 de la présente loi".

- Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 – art. 17: "En cas d'accident, sinistre ou catastrophe dont les conséquences peuvent dépasser les limites ou les capacités d'une commune, le représentant de l'Etat dans le département mobilise les moyens de secours relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics. En tant que de besoin, il mobilise ou réquisitionne les moyens privés nécessaires aux secours. Il assure la direction des opérations de secours. Il déclenche, s'il y a lieu, le plan Orsec départemental".

- Code Général des Collectivités Territoriales – art. L 2212-1 : « La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toutes natures, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terrain ou de rochers, les avalanches et autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties. La police municipale prévoit également de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure. »

- **Décret n° 90-918 du 11 octobre 1990** relatif au droit à l'information du citoyen

- **Décret n° 88-622 du 6 mai 1988** relatif aux plans d'urgence

- **Plan départemental ORSEC**

- **Tous plans de secours et plans d'alerte concernant la commune**

Commune de DASLE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE MISE A JOUR DU PLAN FICHE ACTIONS DU RESPONSABLE	
---------------------	--	--

- Assurer la mise à jour du P.A.C en complétant le tableau ci-après
- Informer de toutes modifications les destinataires du plan communal :
 - Préfet
 - Sous-Préfet d'arrondissement
 - Service de Défense et de Protection Civiles Préfecture
 - Service Départemental d'Incendie et de Secours
 - Gendarmerie et/ou Police
 - Direction Départementale de l'Équipement,
 - Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Pages modifiées	Modifications apportées	Date de réalisation

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE MODALITES DE DECLENCHEMENT DU PLAN	
---------------------	--	--

Le plan communal de sauvegarde est déclenché **par le Maire, ou par son représentant désigné.**

Le plan communal de sauvegarde peut être déclenché :

- **de la propre initiative du Maire**, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement ; **il en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale ;**
- **à la demande de l'autorité préfectorale** (le Préfet ou son représentant).

Dès lors que l'alerte est reçue par le Maire, celui-ci doit, dans un premier temps, constituer la cellule de crise municipale. Pour cela, il met en œuvre le schéma d'alerte

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RISQUES RECENSÉS			Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
---------------------	--	--	--	---

- Risques sismiques

La commune de Dasle est située en zone sismique 1b, en référence au décret 91-461 du 14 mai 1991. Cela signifie que la sismicité est faible et implique donc de mettre en application les règles parasismiques.

- Entreprise

Une entreprise est soumise à déclaration : LISI AUTOMOTIVE. Cette entreprise a fait l'objet d'une étude technique sur le bruit.

- Risque de dolines

Ce risque se trouve près du secteur de la Gare

- Perte entrée du village par Audincourt

- Risque inondations :

En 2020, la commune a fait face à des inondations exceptionnelles (véolia a évoqué des pluies trentennales voire cinquantennales) les pluies diluviennes ont provoqué de véritables geysers sur la voirie et des rivières d'eau. Des canalisations ont même explosé ce qui a provoqué fissure et un éclatement de l'enrobé.

Les habitants ont subi des inondations dans leur cave ou garage pour la plupart et un logement a dû être évacué au centre du village. Des études sont menées depuis 2020 pour analyser et rechercher des solutions. Les diagnostics ont mis en évidence les débordements du réseau pluvial et unitaire de la commune de Dasle rue de Beaucourt mais également de la commune de Beaucourt, rue Pierre Sellier.

En 2025, PMA a réalisé des travaux d'assainissement rue de Beaucourt (mis en séparatif des réseaux) qui devrait permettre dans un premier temps d'atténuer les inondations des habitations sur cette portion de départementale.

- Risque épidémiologique et nucléaire

La commune de Dasle est soumise au risque épidémiologique et nucléaire au même titre que les autres communes de PMA.

En cas de grippe aviaire, information sur la commune par site internet et panneaux lumineux.

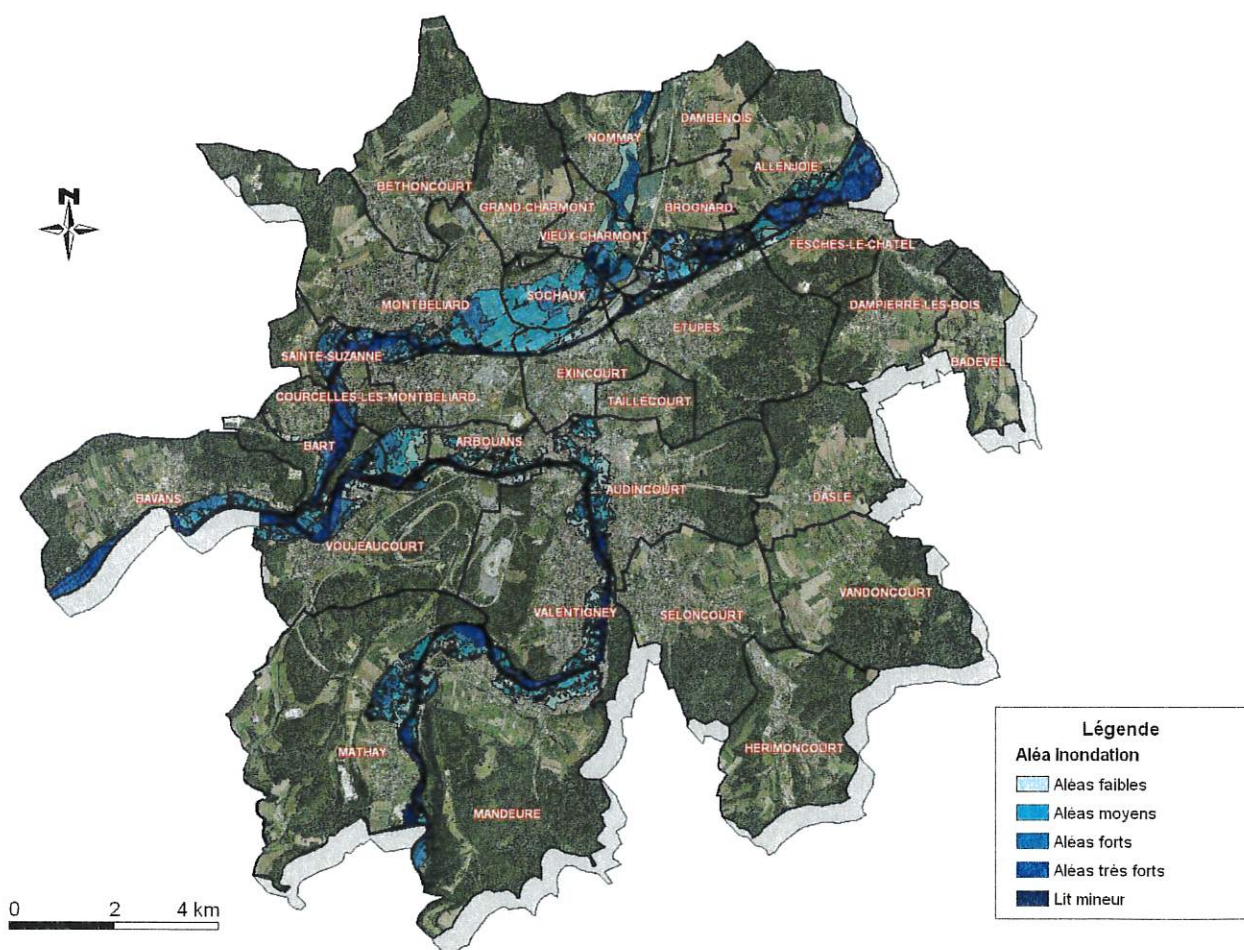
Faire un recensement des basses cours. Adresser une information à tous les habitants.

Commune de
DASLE

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

RISQUES RECENSÉS CARTOGRAPHIE

Carte de l'aléa inondation sur le territoire du Pays de Montbéliard

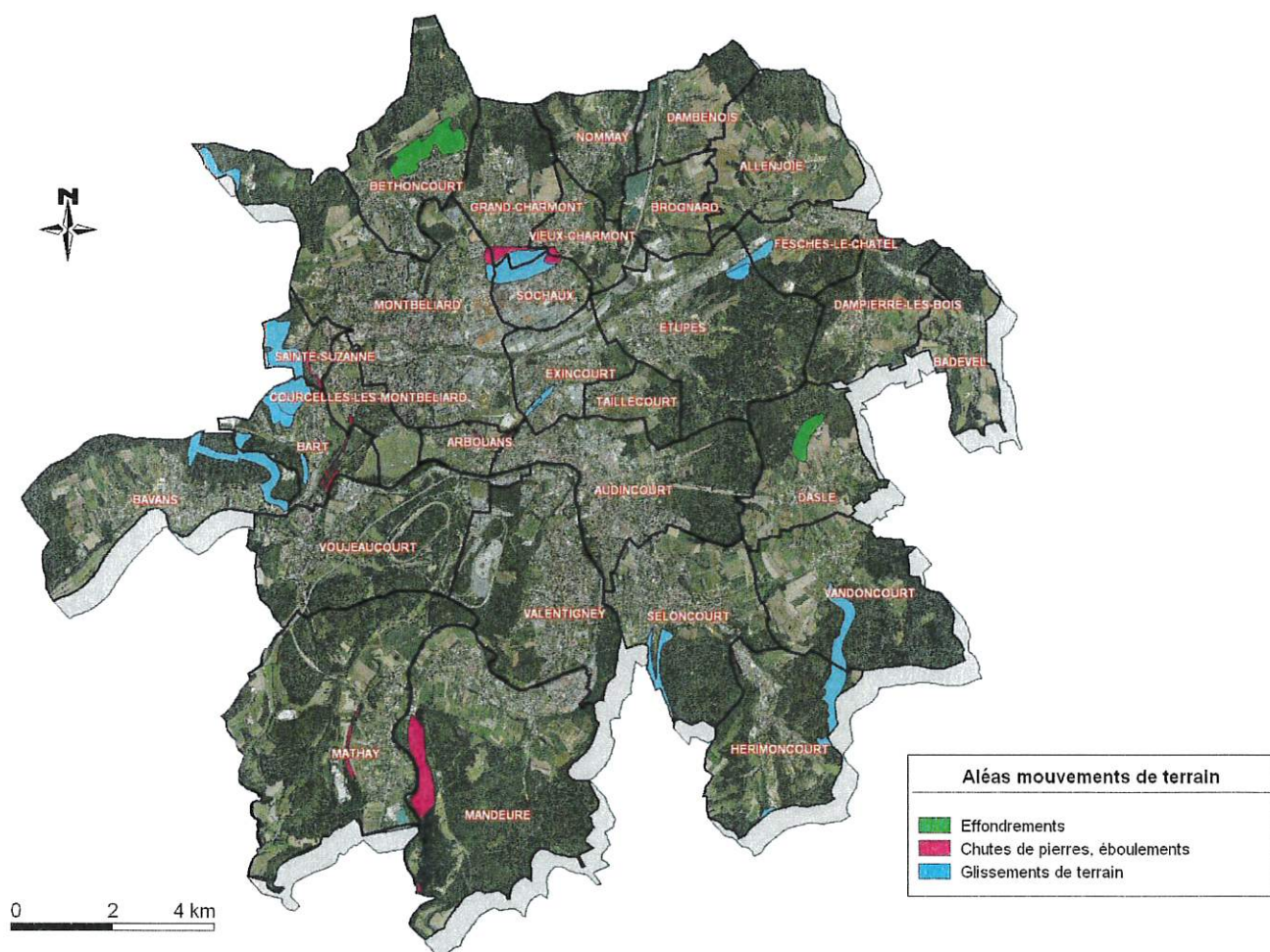


Commune de
DASLE

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

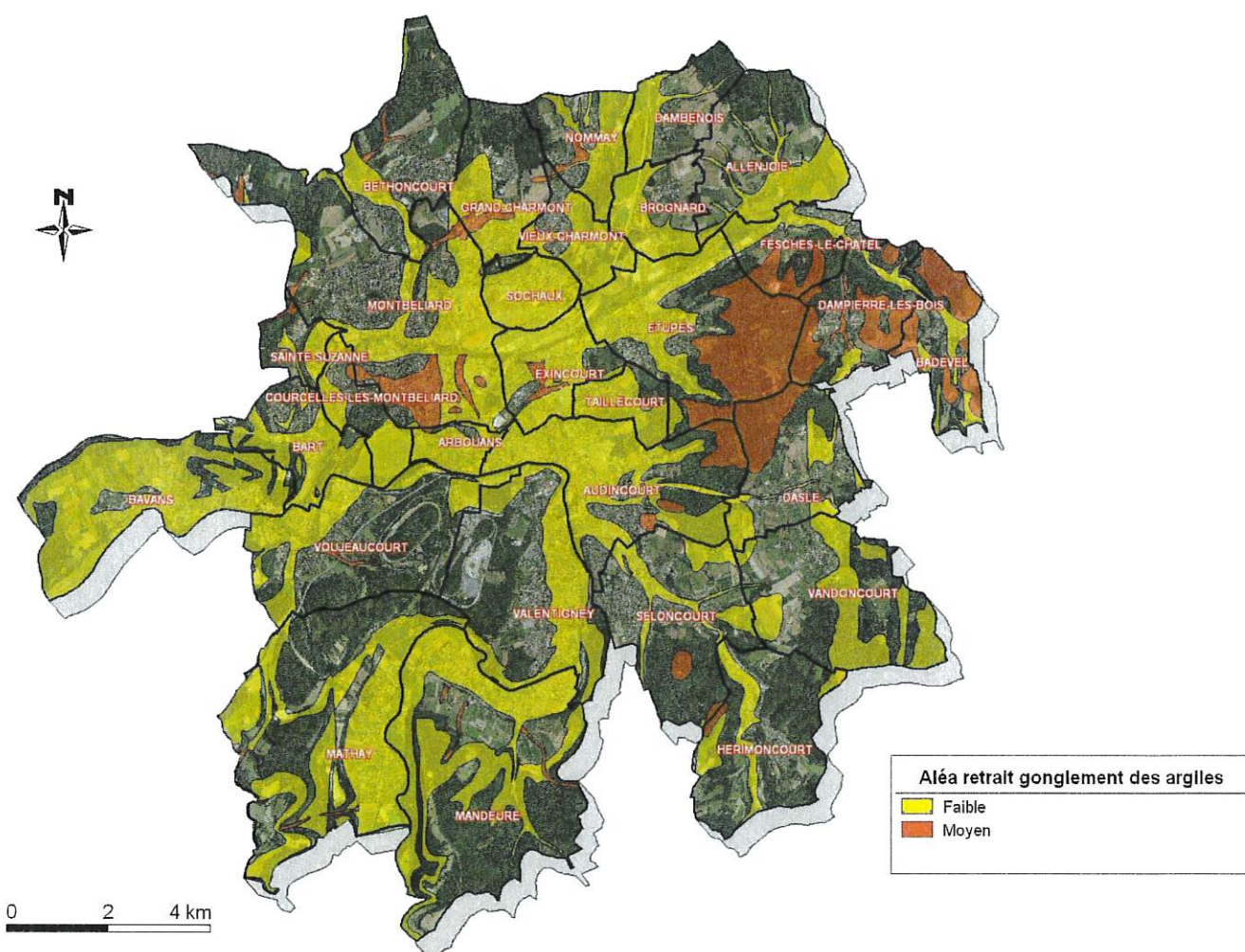
RISQUES RECENSÉS CARTOGRAPHIE

Carte de l'aléa mouvement de terrain sur le territoire du Pays de Montbéliard



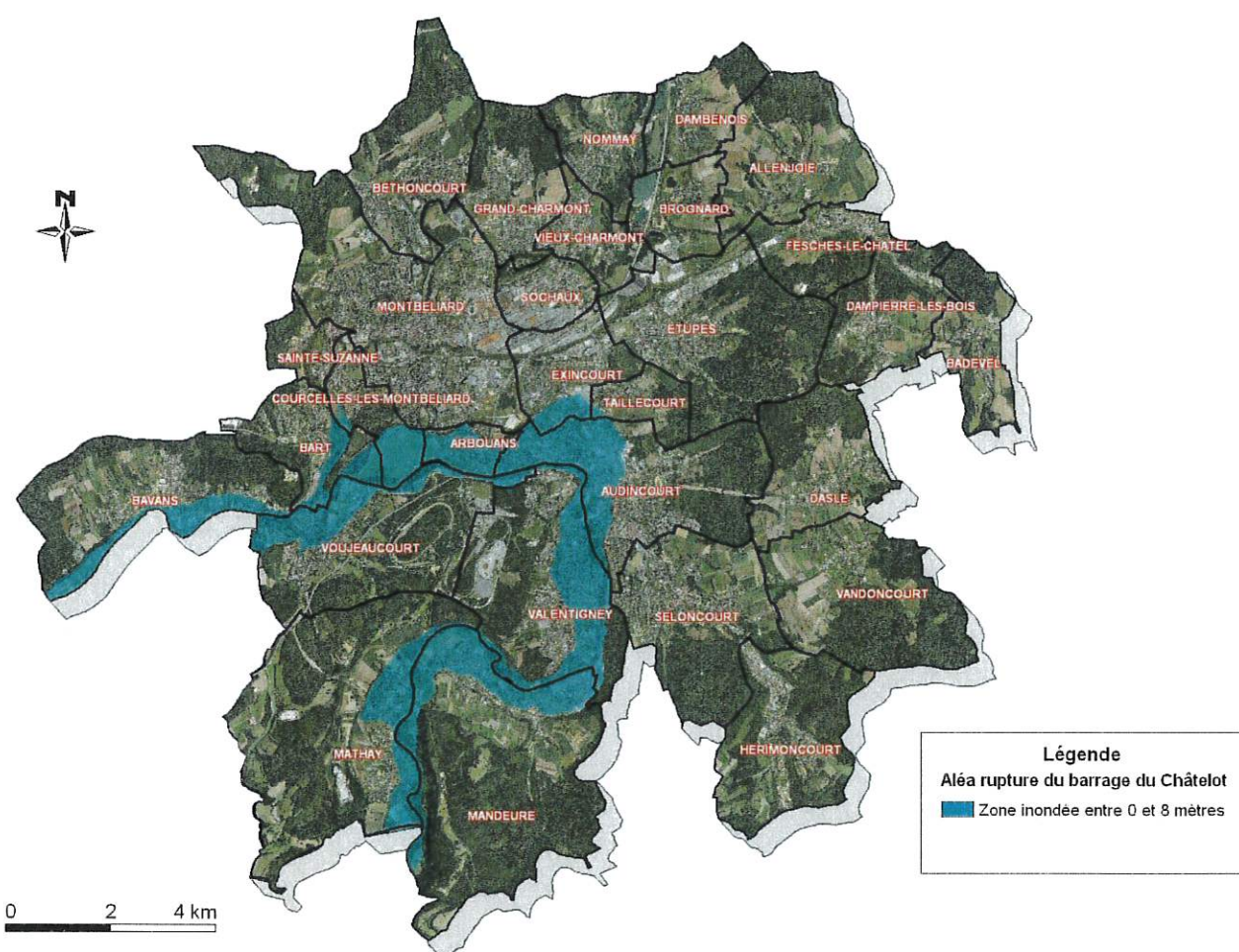
Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RISQUES RECENSÉS CARTOGRAPHIE			Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
---------------------	---	--	--	--

Carte de l'aléa retrait gonflement des argiles sur le territoire du Pays de Montbéliard



Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RISQUES RECENSÉS CARTOGRAPHIE		Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
			

Carte de l'aléa rupture du barrage du Châtelot sur le territoire du Pays de Montbéliard



Commune de DASLE	INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE CARTOGRAPHIE LOCALISATION DES ROUTES, VOIES FERREES...		Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR Berger Levrault
---------------------	---	--	---

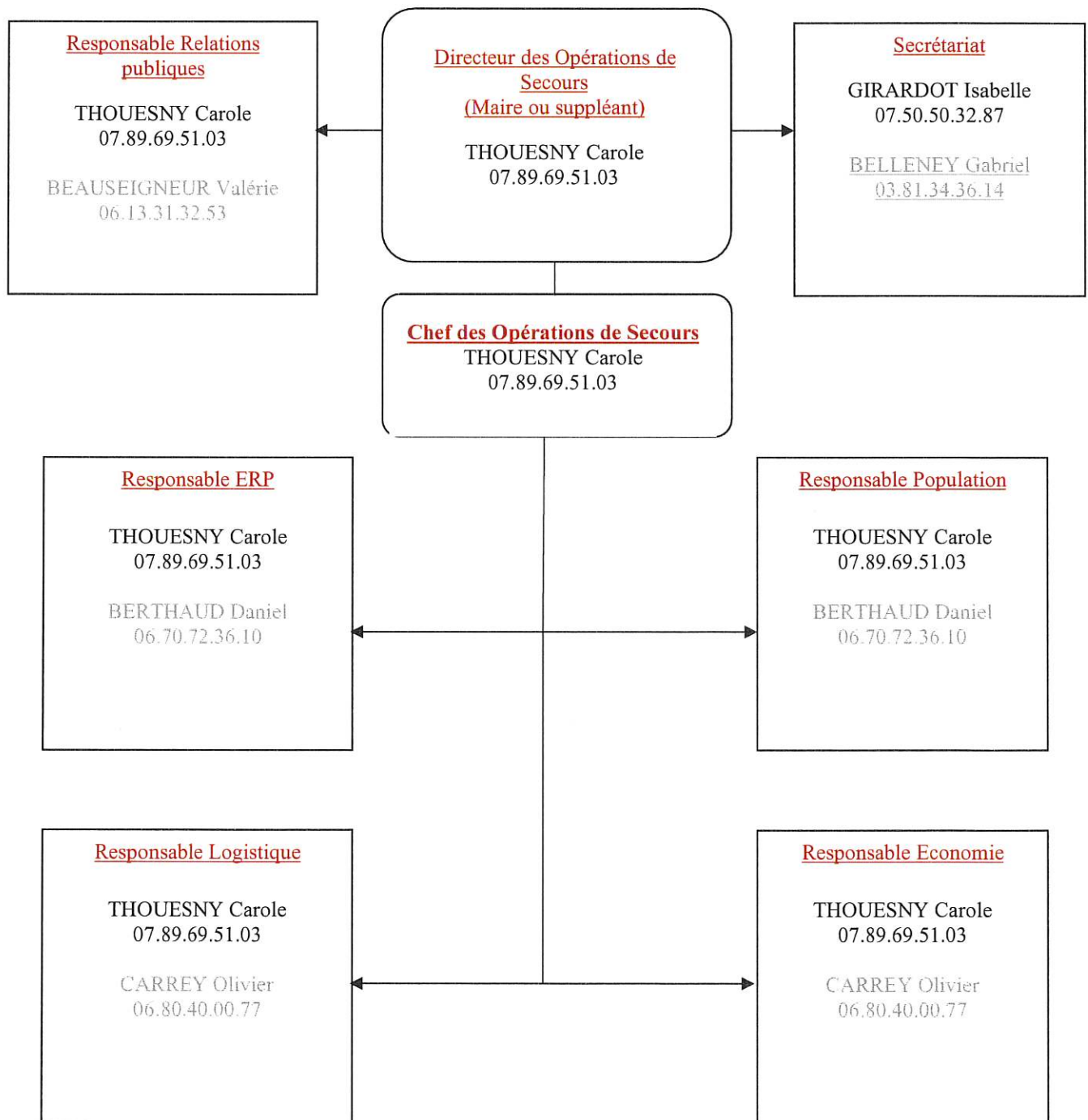
(Voir plan page suivante)

[illegible]

OUTILS DE GESTION DE CRISE

Commune de
DASLE**DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE****SCHEMA D'ALERTE
DES RESPONSABLES
COMMUNAUX**

Poste de commandement communal : 15 rue Centrale 25230 DASLE



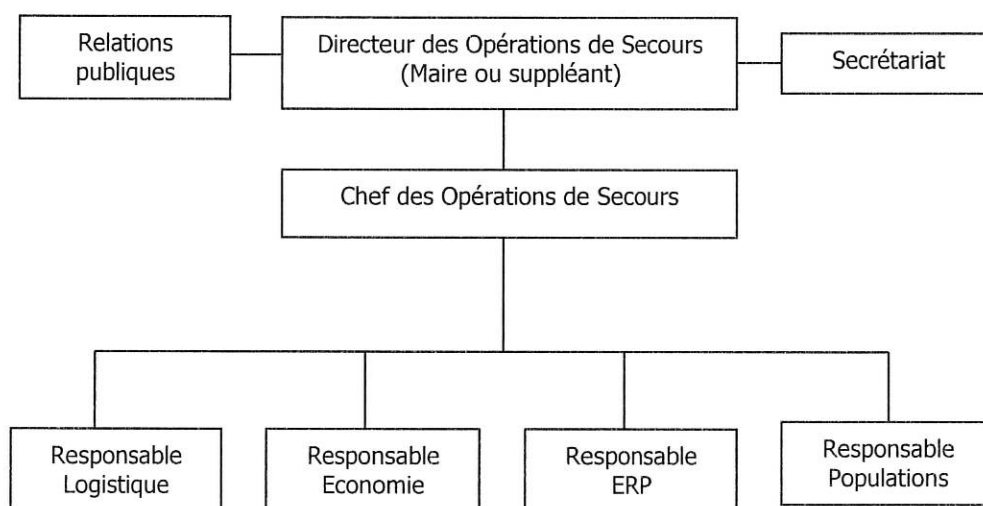
Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE POSTE DE COMMANDEMENT (PC) ET CELLULE DE CRISE MUNICIPALE (CCM)	
---------------------	---	--

Poste de commandement : Mairie de Dasle

Adresse : 15 rue centrale 25230 DASLE

Endroit précis : La Mairie de Dasle est située au centre du village, au carrefour rue centrale rue de Dampierre, à côté du Temple et en face de la pharmacie.

Composition de la CCM :



Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE MOYEN DE DIFFUSION DE L'ALERTE	
---------------------	--	--

Envoyé en préfecture le 11/07/2025	
Reçu en préfecture le 11/07/2025	
Publié le	
ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR	

La commune de Dasle possède une sirène qui se trouve au niveau du bâtiment situé au 14b rue Centrale, ancienne caserne des pompiers.
L'ensemble de la population peut entendre la sirène.
Un déclenchement de la sirène est réalisé chaque premier mercredi du mois à midi.

Une information a été diffusée afin d'informer la population sur la signification de la sirène :

- alerte de la population : émission modulée pendant une minute – pause de 5 secondes – émission modulée pendant 1 minute...
- Fin d'alerte : émission prolongée (son continu) pendant 1 min

La commune possède également un haut-parleur, vérifié régulièrement.

M. BERTHAUD Daniel est désigné en charge d'utiliser le haut-parleur sur toute la commune

La commune possède un site internet et des panneaux lumineux pour diffuser les alertes.

Commune de
DASLE

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

ALERTE DE LA POPULATION

RISQUE INONDATION

Risque inondation

ATTENTION, ALERTE AVEC EVACUATION DE POPULATION

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.

Prenez papiers et effets personnels de 1^{ère} nécessité.

Rejoignez le lieu de regroupement (voir page suivante en rouge) dont vous relevez et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre.

Risque nucléaire

ATTENTION, ALERTE SANS EVACUATION DE POPULATION

Un risque nucléaire menace votre commune.

Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.

Ecouter la radio « Ici Belfort Montbéliard »

Pour votre habitation, appliquez les consignes pratiques données par la Mairie.

Risque sismique

ATTENTION, ALERTE SANS EVACUATION DE POPULATION

Suite au séisme subi, nous vous demandons de demeurer à l'extérieur de toute construction au cas où il y aurait des répliques.

Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.

Restez attentifs aux instructions qui vous seront transmises pour votre sécurité.

Ecoutez la radio « Ici Belfort Montbéliard »

Pour votre habitation, appliquez les consignes pratiques données par la Mairie.

Fermez les alimentations du gaz, de l'électricité et d'eau.

Risque de rupture de barrage

ATTENTION, ALERTE SANS EVACUATION DE POPULATION

Un risque de rupture de barrage menace votre quartier/commune.
 Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.
 Restez attentifs aux instructions transmises pour votre sécurité.
 Préparez votre habitation, appliquez les consignes pratiques données par la Mairie (fermez les portes, les fenêtres, les événements, débranchez les appareils électriques), n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour éviter de les exposer, montez à pied dans les étages, écoutez la radio respectez les consignes des autorités, libérez les lignes téléphoniques pour les secours.

ATTENTION, ALERTE AVEC EVACUATION DE POPULATION

La vague due à la rupture du barrage du Châtelot approche et devrait arriver sur **NOM DE LA COMMUNE vers Heures.**

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme. N'oubliez pas de couper les alimentations en gaz, électricité et eau avant de quitter votre domicile.

Munissez-vous de vêtements de rechange, nécessaire de toilette, médicaments indispensables, papiers personnels, un peu d'argent.

N'oubliez pas de fermer la porte à clé de votre domicile, rejoignez le lieu d'accueil suivant **(parking école ou salle Espace Loisirs)** et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre et des services de secours.

Les informations bleues sont à rédiger au moment de la rédaction du message

Risque TMD

ATTENTION, ALERTE SANS EVACUATION DE POPULATION

Un accident impliquant un transport de matières dangereuses vient de se produire.
 Veuillez rester à l'abri et vous préparer à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.

ATTENTION, ALERTE AVEC EVACUATION DE POPULATION

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.
 Rejoignez le lieu de regroupement dont vous relevez et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre.

Les lieux de regroupement :

- **Parking de l'école : 18 rue de Beaucourt**
- **Parking salle Espace Loisirs : 4 rue d'Audincourt**

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE 📞 ANNUAIRE DE CRISE 📞		Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le _____ ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
---------------------	---	--	---

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Isabelle GIRARDOT : Secrétaire Générale de mairie 07.50.50.32.87

Gabriel BELLENEY : agent administratif 03.81.34.36.14

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

Fred BRIAND : agent polyvalent : 06.70.35.18.39

Lionel BOUTON agent polyvalent : 06.49.92.55.47

Liste des membres du conseil municipal

Carole THOUESNY	Maire
Valérie BEAUSEIGNEUR	Première Adjoint
Daniel BERTHAUD	Deuxième Adjoint
Olivier CARREY	Troisième Adjoint
Gérard BOICHOT	Conseiller Municipal
Pascale PION	Conseiller municipal
Lysiane FRANCES PY	Conseiller Municipal
Corinne HOEFFEL	Conseiller Municipal
Jean-Pierre MUSSIO	Conseiller Municipal
Céline SCHWARTZ	Conseiller municipal
Myriam PETITHORY	Conseiller municipal

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE 📞 ANNUAIRE DE CRISE 📞 ENTREPRISES – ARTISANS – COMMERÇANTS		Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
---------------------	---	--	--

(Voir liste page suivante)

Nom	adresse	activité
LISI AUTOMATIVE	1 rue centrale 03.81.36.38.00	Vis écrous pour automobiles
Entreprise ITM	Rue de Dampierre 0381373693	Groupes électrogènes
EVOLE ENERGIE	7 rue d'Audincourt 03.81.34.37.87	Combustibles
Entreprise MASCARO	16bis, rue de Dampierre 0381354534	Peintures, revêtements
Entreprise GUERRINGUE	2 rue du Château d'Eau 0381354843	Carrelages, sols
Entreprise BELEY Henri	10 rue de Dampierre 0381347063	Espaces verts, paysagiste
Entreprise CHIESA	1bis, rue des Aiguillottes 0381343648	Ramonage
LAURENT Paysages	14 rue de Beaucourt 03.81.30.57.26	Entretien espaces verts
Entreprise FOCK Grégory	11 rue de Montbouton 03.81.37.05.41	Entretien espaces verts
Eirl PIRSON	3 rue Louis Laresche 06.33.29.82.42	Maçonnerie
Monsieur BELEY Paul	36 rue centrale 03.81.35.06.30	Luthier
Salon M&S	1 place du Temple 03.81.34.57.57	Coiffure
La Choupatie MOINE Nicolas	17 rue Centrale 03.81.34.14.48	Boulangerie
Epicerie SIRLONGE	10 rue du Moulin 03.81.37.37.48	Epicerie / tabac
HAMRIOUI Messaouda	24 rue centrale 03.81.37.11.46	Restaurant « la Bergerie »
WINTZER Laurent	4 place du Temple 03.81.47.76.39	Médecin
GRIFFOND-BOITIER Isabelle	30 rue centrale 03.81.34.34.76	Pharmacie
Catherine MARICHAL Cécile PAGNIER	30 rue centrale 03.81.37.03.76	Infirmières
Lydie EGLIN	6bis rue Centrale 07.83.37.03.07	Sage-femme
Lydia FUSI	6bis rue Centrale 07.67.56.53.64	Psychologue
Inès BALACCO	6 rue centrale 03.81.34.57.76	Dentiste
GAEC WURGLER Samuel	1 rue du Moulin	Agriculteurs
SCHWARTZ Dominique	15 rue de Dampierre	Agriculteurs
L'Aiguille dorée. AMEY Christine	3 rue d'Audincourt	Couturière

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE 📞 ANNUAIRE DE CRISE 📞	Envoyé en préfecture le 11/07/2025	
		Reçu en préfecture le 11/07/2025	
		Publié le	
		ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR	

ANNUAIRE POPULATIONS « A RISQUES »

❖ Personnes isolées

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE FICHE ACTIONS MONSIEUR LE MAIRE		Envoyé en préfecture le 11/07/2025
			Reçu en préfecture le 11/07/2025
			Publié le
			ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR

❖ Identité : Carole THOUESNY

Le maire est le directeur des secours sur le territoire de sa commune jusqu'à l'arrivée du représentant du préfet, membre du corps préfectoral, lorsqu'un plan de secours départemental est déclenché.

En cas d'alerte (météo, inondations...) transmise par la préfecture, le maire doit répercuter l'information ou l'alerte auprès des administrés

En cas d'accident, dès le début des opérations, le maire ou son adjoint doit en liaison avec le responsable local de la gendarmerie ou de la police, et avec l'officier des sapeurs-pompiers :

- **1** - Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe ; aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un suraccident ne se produise
- **2** - Indiquer aux gendarmes et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement
- **3** - Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale
- **4** - Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper par une société de pompes funèbres
- **5** - Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement des victimes ou sinistrés
- **6** - Mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement.
- **7** - Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (cf. modèle : fiche n°7).
- **8** - se tenir informé et rendre compte au préfet de son action.

		Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le _____ ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR	
Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE FICHE ACTIONS CHEF DES OPERATIONS DE SECOURS		

Le Chef des Opérations de Secours, sous la direction du Maire, est responsable du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune.

Il assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables de cellules pour le compte du Maire.

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE SECRETARIAT			Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
---------------------	---	--	--	---

❖ Identité du titulaire : GIRARDOT Isabelle

❖ Identité du suppléant : BELLENEY Gabriel

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- organise l'installation de la CCM avec le Maire ou son représentant,
- ouvre le calendrier des événements (main courante), informatisé ou manuscrit (pièce essentielle notamment en cas de contentieux).

Pendant la crise

- assure l'accueil téléphonique de la CCM
- assure la logistique de la CCM (approvisionnement en matériel, papier,...)
- assure la frappe et la transmission des documents émanant de la CCM (envoi et transmission des télécopies,...)
- appuie les différents responsables de la CCM en tant que de besoin
- tient à jour la main courante de la CCM

Fin de la crise

- assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing ».

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE CHARGE DES RELATIONS PUBLIQUES			Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le _____ ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
---------------------	--	--	--	---

- ❖ Identité du titulaire : THOUESNY Carole
- ❖ Identité du suppléant : BEAUSEIGNEUR Valérie

↳ **Au début de la crise**

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

↳ **Pendant la crise**

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire
- assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- gère les sollicitations médiatiques en lien avec le Maire
- assure le lien avec le centre de presse de proximité et le rejoint si les autorités le sollicitent

↳ **Fin de la crise**

- assure, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune.

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P) FICHE REFLEXE	
---------------------	--	--

❖ Identité du titulaire : THOUESNY Carole

❖ Identité du suppléant : BERTHAUD Daniel

➤ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

➤ **Pendant la crise**

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par ses collaborateurs et en informe le Maire
- transmet au Maire l'ensemble des difficultés rencontrées
- informe les établissements suivants :

LIEUX PUBLICS INSTITUTIONNELS	LIEUX PUBLICS DE LOISIRS	LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS
Mairie	Salle Espace-loisirs Salle de l'Essor Salle de l'Espérance Stade / vestiaires	Groupe scolaire de la Combotte Ecole maternelle élémentaire Accueil périscolaire

ET REMPLIT, POUR CHACUN LA FICHE CORRESPONDANTE (VOIR CI-APRES)

- transmet les informations collectées et les éventuelles difficultés au Maire
- assure l'information des responsables d'établissement
- gère la mise en œuvre de toute mesure concernant ces établissements (ex : mise en œuvre d'une évacuation)

➤ **Fin de la crise**

- met en œuvre la transmission de la fin d'alerte
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET E.R.P QUESTIONNAIRE « LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS »	
---------------------	--	--

DATE :**HEURE :**

1) Identification du lieu public :

2) Prénom et nom de la personne contactée :

3) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

☞ **Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.**

(si possible : identité de la personne désignée :

.....)

4) Combien de personnes sont présentes?

5) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?

6) Combien y a -t-il de femmes enceintes ?

7) Combien y a-t-il d'enfants ?

☞ **Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et les ventilations.**

☞ **Demander au personnel de l'établissement de regrouper si possible les enfants (par classe pour les écoles...)**

☞ **Transmettre vos coordonnées à votre interlocuteur**

Commune de
DASLE

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

**RESPONSABLE LIEUX PUBLICS
ET E.R.P**

**QUESTIONNAIRE « LIEUX
PUBLICS INSTITUTIONNELS »**

DATE :

HEURE :

1) Identification du lieu public :

2) Prénom et nom de la personne contactée :

3) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

**Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne
qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.**

(si possible : identité de la personne désignée :

.....)

4) Combien de personnes sont présentes dans les locaux ?

5) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?

6) Combien y a –t-il de femmes enceintes ?

7) Combien y a-t-il d'enfants ? Indiquez leur âge

**Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de
couper les centrales de traitement d'air et la ventilation.**

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET E.R.P QUESTIONNAIRE « LIEUX PUBLICS DE LOISIRS »	
---------------------	---	--

DATE :**HEURE :**

1) Identification du lieu public :

2) Prénom et nom de la personne contactée :

3) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.

(si possible : identité de la personne désignée :

.....)

4) Combien de personnes sont présentes ?

5) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?

6) Combien y a-t-il de femmes enceintes ?

7) Combien y a-t-il d'enfants ?

Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et la ventilation.

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE LOGISTIQUE FICHE REFLEXE	
---------------------	--	--

❖ Identité du titulaire : THOUESNY Carole

❖ Identité du suppléant : CARREY Olivier

➡ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Met en alerte le personnel des services techniques (liste et coordonnées dans l'annuaire)
- Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.)

➡ **Pendant la crise :**

- Met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc...)
- Met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre – voir carte et fiche ci-jointes
- Active et met en œuvre le centre de rassemblement de la commune – voir fiche ci-jointe
- Organise le transport collectif des personnes
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions

A L'AIDE DES FICHES CI-JOINTES ET DE L'ANNUAIRE

➡ **Fin de la crise :**

- informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise
- assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE ECONOMIE FICHE REFLEXE	Envoyé en préfecture le 11/07/2025	
		Reçu en préfecture le 11/07/2025	
		Publié le	ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR

- ❖ Identité du titulaire :THOUESNY Carole
- ❖ Identité du suppléant : CARREY Olivier

↳ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

↳ **Pendant la crise :**

- informe : commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune

VOIR LISTE DANS L'ANNUAIRE DE CRISE

- recense :
 - . les personnels présents sur le site
 - . les personnels en mission à l'extérieur du site
 - . le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents (commerces notamment)

A L'AIDE DES FICHES CI-JOINTES

↳ **Fin de la crise :**

- informe les commerçants – artisans – entreprises contactés de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Commune de
DASLE**DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE****RESPONSABLE ECONOMIE****QUESTIONNAIRE
« ARTISANS - COMMERÇANTS –
ENTREPRISES »****DATE :****HEURE :**

1) Identification de l'établissement :

2) Domaine d'activité :

3) Prénom et nom de la personne contactée :

4) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.**(si possible : identité de la personne désignée :)**

5) Combien de personnes sont présentes dans les locaux ?

6) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?

7) Combien y a-t-il de femmes enceintes ?

8) Combien y a-t-il d'enfants ? Indiquez leur âge

9) Quelles substances susceptibles de porter atteinte à l'environnement sont utilisées dans l'entreprise ?

Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et la ventilation.

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE POPULATIONS FICHE REFLEXE		Envoyé en préfecture le 11/07/2025 Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le ID : 025-212501969-20250710-ARRETE2025_29-AR
			

- ❖ Identité du titulaire : THOUESNY Carole
- ❖ Identité du suppléant : BERTHAUD Daniel

➡ **Au début de la crise**

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

➡ **Pendant la crise :**

- s'assurer de l'information de l'ensemble de la population (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires,...) sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable)
- assurer l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable...)
- assure la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées
- en cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les services de police
- mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, soutien socio-psychologique, etc.)

A L'AIDE DES FICHES JOINTES DANS L'ANNUAIRE

➡ **Fin de la crise :**

- prévient toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

LES MOYENS RECENSÉS

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE LISTE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS DETENUS PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
---------------------	---	--

(Voir liste page suivante)

COMMUNE DE DASLE

Norm	Type_materiel	Quantité	Responsable	Téléphone	Lieu_Stockage	Adresse	Commune
Benne	SCOBEL	1	THOUESNY Carole Maire BERTHAUD Daniel Adjoint	Services techniques 06.70.25.18.39 et/ou 06.49.92.55.47 Mairie 03.81.34.36.14	ateliers municipaux	15 impasse des Eclureuils	DASLE
Broyeur Chabais	EK	1					
Compresseur COMPAIR	Propack	1					
Débroussaillieuse	STIHL FS461C	1					
Débroussaillieuse	STIHL FS400	1					
Décapeur thermique	WURTH HLG 2000 Compact	1					
Dénivellement	saleuse Hydrac SL2100R	1					
Dénivellement lame Rudolph	lame 270/75	1					
Petit perforateur	DEXTER POWER	1					
Gros perforateur	MAKITA HR5210C	1					
Groupe électrogène	SDMO LX 4000	1					
Lance thermique air / gaz Chariot	RIPAGREEN	1					
Meuleuse / Disqueuse diamètre 230	BOSCH GWS 24-230	1					
Meuleuse d'angle / disqueuse sur batterie BOSCH	GWS 18V10 diamètre 125	1					
Meuleuse / Disqueuse filaire WURTH	FWS	1					
micro tracteur Carraro	tigretac TTR 4800	1					
micro tracteur Shibaumi	SX24HS1	1					
Motobineuse Bricobi	BM 500B	1					
nettoyeur haute pression	Kärcher	1					
Perceuse BOSCH	GBH 2-28F	1					
Pompe Energiez (stock)		1					
Pompe Honda (arrosage)	WX101	1					
Pompe Honda (dés herbant)	WX10	1					
Ponceuse à bande	AEG HBSE 100	1					
Ponceuse vibrante	SIPLER PV 135S	1					
Poste à souder	CASTOLIN	1					
Rabot	AEG EH 102	1					
Ramasseuse YNO	1100T	1					
Scie circulaire filaire	AEG HK65A	1					
Scie sauteuse sur batteries BOSCH	GST 18V						
Scie sauteuse filaire AEG	STPE 400	1					
Souffleur STIHL	BR 800	1					
Souffleur STIHL	BG 86	1					
Taille-Haie	STIHL HS81T	1					
Taille-Haie télescopique orientable	STIHL HL94KC	1					
tondeuse aéroportée	TORO (HS)	1					
tondeuse portée MAJAR	TAMPRO 170M	1					
tondeuse Wolf	T51XP	1					
tondeuse Wolf	T51K2P	1					
tracteur Renault	Ergos90	1					
tronçonneuse d'abattage	STIHL MS261C	1					
tronçonneuse d'élagage	MS 194T STIHL	1					
tronçonneuse perche élagueuse	STIHL HT103	1					
véhicule utilitaire Citroën	berne	1					
véhicule utilitaire Fiat	Ducato tôle	1					
Visseuse WURTH		1					

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE LISTE DES LIEUX D'HEBERGEMENT ERP COMMUNAUX	
---------------------	---	--

	Nom de l'ERP	Adresse	Type(s)	catégorie	Présence d'au moins une dérogation approuvée	statut (conforme, non conforme)	Année de fin de mise en conformité	Attestation d'accessibilité
1	MAIRIE	15 rue centrale	W	5	NON	CONFORME	2021	OUI
2	Salle des Fêtes	4 rue d'Audicourt	L et X	4	OUI	CONFORME	2023	OUI
3	Ecole primaire	18 rue de Beaucourt	R	5	NON	CONFORME	2021	OUI
4	Ecole maternelle	18 rue de Beaucourt	R	5	NON	CONFORME	2021	OUI
5	Accueil périscolaire	18 rue de Beaucourt	R	5	NON	CONFORME	2021	OUI
6	Temple	Place du Temple	V	5	OUI	CONFORME	2022	OUI

NB : ERP conforme signifie accessible réglementairement, même avec une dérogation, et en règle administrativement

RECENSEMENT DES CAPACITES D'ACCUEIL

établissement	adresse		zone PPI	téléphone	accueil				hébergement				restauration			
	superficie	unités d'accueil			superficie	salles	nombre de toilettes	nombre de douches	nombre de lits	nombre de couvertures	groupe électrogène	cuisine	capacité de repas	nombre de tables	nombre de chaises	
Mairie																
	RDC 64	16		le Maire		1	2 adultes	2	0	0	0	non				
	étage 45	11		03.81.34.36.14		1	1 adulte	0	0	0	0	non				
salle polyvalente Espace Loisirs																
	RDC 195	48		le Maire		1	3 adultes	2	0	0	0	oui	150	25	130	
	étage 150	37		03.81.34.36.14		3	0	0	0	0	0	non				
école élémentaire																
		85		téléphone du responsable		6	2 adultes 6 enfants	0	0	0	0	non				
	340		non	03.81.34.36.14												
école maternelle																
		59		téléphone		4	1 adulte 8 enfants	1	12 (taille enfants)	12	0	non				
	236		non	03.81.37.43.02												
accueil périscolaire																
		30		téléphone		2	2	1	0	0	0	oui	90	15 (taille enfants)	90 (taille enfants)	
	120		non	03.81.37.43.02												
salle paroissiale catholique de l'ESSOR																
		40		téléphone du responsable		1	3	0	0	0	0	oui	120	20	120	
	162		non	PERRIN Roselyne 06.61.35.03.68												
salle paroissiale protestante de l'ESPERANCE																
		47		téléphone du responsable		2	2	0	0	0	0	oui	120	20	120	
	190		non	Christine NEUVILLE 06.95.59.23.80												
Services techniques																
				téléphone			nombre de toilettes	nombre de douches	nombre de lits	nombre de couvertures	groupe électrogène	cuisine	capacité de repas	nombre de tables	nombre de chaises	
			non	06.70.25.18.39				0	0	0	0	oui	120	20	120	

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE LISTE DES MOYENS DE TRANSPORT COLLECTIF	
---------------------	---	--

TYPE DE VEHICULE	LOCALISATION	MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...°
	Néant	

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE ALIMENTATION (EAU, NOURRITURE...)	
---------------------	---	--

Nature	LOCALISATION	MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...°)
<u>Stock banque alimentaire</u>	<u>14b Rue Centrale à Dasle (ancienne caserne)</u>	<u>Elus</u>

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE	

Nom, prénom	adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE LISTE DES PERSONNES RESSOURCES SAPEURS POMPIERS BENEVOLES	

Nom, prénom	adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières

Commune de
DASLE**DISPOSITIF COMMUNAL DE CRIS****LISTE DES PERSONNES
RESSOURCES
ASSOCIATIONS**

Nom et activité de l'association	Coordonnées du Président		
	Nom	Adresse	Courriel
ACCA Chasse	M. JEANGUENIN René 06.51.72.34.10	38 rue d'Audincourt	rene.jeanguenin@gmail.com
ACPG CATM Anciens combattants	M. METZGER Roger 06.78.86.68.20	13 rue du chêne	
COMITÉ des FETES	M. GEORGES Sébastien 06.87.23.37.59	1 rue du Lomont	seb.georges@hotmail.com
Amicale des SAPEURS POMPIERS	M. MARCHAND René 03.81.34.35.36 06.72.62.45.41	12 rue de Dessus	rene.marchand25@orange.fr
L'ESSOR Paroisse catholique	Mme PERRIN Roselyne 06.61.35.03.68 03.81.37.04.82	64 rue de Beaucourt	christianroselyne.perrin@orange.fr
L'ESPÉRANCE Paroisse protestante	Mme NEUVILLE Christine vice-présidente 03.81.37.31.74 06.95.59.23.80	9 rue Louis Laresche	neuville.jm@wanadoo.fr
Les SAUTE-BOYETS 3 ^{ème} Age	M. BARDIN Alain 03.81.34.37.89 06.37.29.53.26	39 Bis rue de Beaucourt	danyalain.bardin@free.fr
Nouvelles Activités Dasloises (Danse, gym, peinture, scrapbooking)	Mme DEVILLARD LARDIER Rachel 06.15.38.76.44		rachel.devillard@free.fr et nouvelles-activites-dasloises@laposte.net
Le Plaisir aux Loisirs Créatifs	Mme GEORGES Laetitia 06.83.09.49.21	1 rue du Lomont	laetitia.georges6@orange.fr
Les Écoliers Daslois (Association de Parents d'élèves)	M. BERTIN Frédéric	19 rue du Château d'eau	ecoliersdaslois@gmail.com
Arts Créatifs	Mme Andrée BOUILLIN 06.67.88.26.83		andre.bouillin@wanadoo.fr
3 D	Mme NEUVILLE Christine 06.95.59.23.80	9 rue Louis Laresche	neuville.jm@wanadoo.fr

Commune de DASLE	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE POPULATION PERMANENTE LISTE DES MAISONS ISOLEES DE LA COMMUNE	
---------------------	---	--

NOM DES FAMILLES	ADRESSE	NUMERO DE TELEPHONE	OBSERVATIONS
KREMLSER Jean	1 Route d'Etupes		
KREMLSER Dominnique	1 Route d'Etupes		